

Opticienne CFC

Opticien CFC

Technique médicale

Commerce

Santé

Durée

3 ans

Diplôme

Certificat fédéral de capacité
CFC

Indications sur les salaires

1^e année d'apprentissage: 700 francs
2^e année d'apprentissage: 1000 francs
3^e année d'apprentissage: 1400 francs

En tant qu'opticienne ou opticien, tu conseilles la clientèle lors de l'achat de lunettes, de lentilles de contact ou d'autres aides visuelles comme des loupes ou des instruments d'optique. Tu adaptes et ré pares les verres et les montures selon les souhaits des clients et les indications fournies par l'ophtalmologue ou l'optométriste. Tu assures également des tâches administratives et d'organisation.

Tâches

Conseil et vente

- Conseiller la clientèle en fonction de ses besoins visuels et pratiques en tenant compte de l'âge, des activités quotidiennes et des aspects esthétiques
- Sélectionner les verres ou les lentilles selon les prescriptions médicales ou optométriques
- Expliquer les caractéristiques et les avantages des différents types de verres (minéraux ou organiques, bifocaux, progressifs, etc.) ainsi que les traitements associés
- Fournir des conseils sur la protection des yeux au travail, pendant les loisirs ou lors de la pratique d'un sport
- Vendre divers instruments d'optique, des lentilles de contact et des accessoires d'entretien

Montage et réparations

- Contrôler la qualité, les dimensions et les caractéristiques des verres
- Insérer les verres dans la monture et effectuer les réglages techniques
- Ajuster les montures à la physiologie du client
- Réparer les lunettes et remplacer les pièces

Préparation et entretien

- Préparer les postes de travail pour les examens de la vue, la consultation et la vente
 - Nettoyer les appareils et instruments et s'assurer de leur bon fonctionnement
 - Effectuer la maintenance des appareils, des instruments et de l'infrastructure
 - Éliminer les déchets dans le respect de l'environnement
-

Tâches administratives

- Commander les verres, les lentilles et le matériel pour le magasin
- Gérer les stocks de matériel, contrôler les livraisons et étiqueter le matériel avant de le disposer dans le magasin
- Établir des devis et s'occuper de la facturation
- Tenir à jour le fichier des clients en respectant la protection des données
- Participer à la présentation du magasin et à l'organisation des activités commerciales, par exemple décorer les vitrines ou faire de la publicité en ligne

Environnement de travail

En tant qu'opticienne et opticien, tu travailles en petite équipe dans un magasin d'optique. Tu exerces tes activités entre l'espace de vente, le laboratoire et la salle d'examen. Tes horaires de travail coïncident généralement avec les heures d'ouverture des magasins et peuvent inclure des horaires en soirée et le samedi.

Tu peux également travailler au sein de grands groupes du secteur, dans les laboratoires de recherche d'entreprises spécialisées dans le domaine de l'optique, ou devenir représentant de marques de lunettes. Une formation supérieure est requise pour pouvoir effectuer des examens de la vue et exercer une activité en tant qu'indépendant-e.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Précision et minutie
 - Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
 - Courtoisie et tact
 - Habileté manuelle
 - Sens commercial
 - Présentation soignée
-

Intérêts

- Travailler avec précision

- Travailler avec des chiffres
- Avoir des contacts avec d'autres personnes
- Conseiller

Formation

Entreprise

Formation pratique 3 à 4 jours par semaine dans un magasin d'optique

École

Formation théorique 1 à 2 jours par semaine dans une classe intercantonale romande, à Lausanne (VD)

Cours interentreprises

25 jours sur 3 ans dans une classe intercantonale romande, à Yverdon-les-Bains (VD)

Durée

3 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Maturité professionnelle

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Titre obtenu

Certificat fédéral de capacité (CFC) d'opticienne ou d'opticien

Formations continues

École supérieure

– Orthoptiste ES

<https://www.orientation.ch/fr/professions/orthoptiste-es>

Haute école

– Bachelor of Science HES en optométrie

<https://www.orientation.ch/fr/filieres-d-etudes/optometrie>

Les conditions d'admission varient selon les hautes écoles.

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

OptiqueSuisse

[BASE_URL/http://www.optiquesuisse.ch](http://www.optiquesuisse.ch)

Association d'optométrie et d'optique

Association formation professionnelle initiale dans l'optique (AFPO)

[BASE_URL/http://www.afpo.ch](http://www.afpo.ch)

École professionnelle de Lausanne EPSIC

<https://www.epsic.ch/>

Centre de cours pour l'optique (CCO) d'Yverdon-les-Bains

<https://www.vbao.ch/fr/eleves-et-parents/lieux-dapprentissage/centres-ci/centre-de-cours-pour-loptique-cco/>

Bases legales

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/85506?lang=fr>